



Soutien à l'action engagée par les salariés des GRETA le 9 février 2012

Un communiqué de la CGT-AFPA

Le 9 février 2012, les salariés des GRETA sont appelés à une journée d'action par sept organisations syndicales (CGT Éduc'action, Sgen-CFDT, SNCL-FAEN, Snes-FSU, Snuep-FSU, UNSA-Éducation, SUD).

Jusqu'ici rattachés à des établissements publics locaux d'enseignement, les GRETA sont engagés dans une transformation à marche forcée en GIP (Groupements d'intérêt publics) autonomes à l'égard de l'Education nationale (loi Warsmann de mai 2011). Cette transformation est l'occasion d'un désengagement financier de l'Etat.

Les organisations syndicales représentant les personnels des GRETA sont opposées à cette transformation. Elles estiment que d'autres solutions existent.

Elles réclament en particulier :

- des garanties pour la viabilité des GRETA et le maintien de leur appartenance au service public d'éducation
- la reconnaissance de l'engagement et de l'implication des personnels des GRETA depuis de nombreuses années
- le maintien du maillage territorial des GRETA pour que soit préservée une offre de formation continue de proximité
- le retour sur les décisions de désengagement de l'État concernant notamment les postes de conseillers en formation continue

Les salariés de l'AFPA sont confrontés à des attaques similaires :

- La volonté, toujours portée par le gouvernement et l'actuel directeur général, de sortir l'AFPA du service public et de lui faire lâcher prise sur son utilité sociale – projet qui passe par le démembrement déjà entamé de l'Association et un désengagement financier devenu radical de l'Etat.
- Une transformation très brutale des structures et du fonctionnement internes (le Plan stratégique), faisant courir les plus grands dangers à l'AFPA et soumettant son personnel à une dégradation des conditions de travail d'une gravité sans précédent.
- Un projet d'« empreinte au sol » remettant en cause le maillage territorial de l'AFPA par la fermeture de nombreux centres de formation. Comme l'a encore confirmé le directeur général au cours du Comité central d'entreprise des 1^{er} et 2 février, ce projet d'« empreinte au sol » implique également les GRETA, les lycées professionnels et les CFA, mais aussi les Conseils régionaux.

Nous sommes donc en face d'un plan global de casse du service public de la formation professionnelle continue (le CNAM se trouve également soumis à des projets mettant en cause son cadre public et national) mais aussi initiale (fermetures en cours de lycées professionnels).

Cette situation justifie pleinement l'initiative engagée le 23 juin dernier par plusieurs organisations syndicales, dont la CGT AFPA – initiative qui avait permis à des salariés de l'AFPA, des GRETA, des CRP, de l'Education nationale, des CIO, de Pôle-Emploi, des organisations de chômeurs... de manifester ensemble à Paris pour la défense des services publics.

La CGT AFPA apporte son soutien à l'action engagée dans les GRETA le 9 février pour le plein succès de leurs revendications.

La CGT AFPA réaffirme son exigence de **coopérations** entre les différents acteurs de la formation du service public (AFPA, GRETA, CNAM, CRP...).

Des coopérations :

- axées sur le **développement d'un service de qualité aux usagers** – en premier lieu, avec la mise en place de **filières de promotion des personnes** ;
- respectant en conséquence **les spécificités** de chacun des organismes ;
- assurant l'égalité d'accès à la formation ;
- garantissant **la pérennité et la continuité du service public sur tout le territoire** et le **développement de ses moyens** (moyens humains, implantations de proximité, plateaux techniques) par des financements adaptés de la part de l'Etat et des Conseils régionaux (**subvention**) ;
- **reconnaissant l'engagement, l'implication et les métiers des personnels.**

Pour faire face à la crise et à l'urgence sociale, pour répondre à des besoins devenus considérables, l'heure n'est pas à la casse des services publics mais à leur reconstruction et à leur développement.

La formation constitue aujourd'hui, un droit majeur, acquis au service des personnes et de la nation. Elle participe à l'émancipation sociale des individus et à la cohésion sociale.

Dans nos organismes de formation, mais aussi à l'extérieur la résistance s'organise et se développe en ce sens. C'est une excellente nouvelle !

Montreuil le 8 février 2012